

# À Bercy, avec les petites mains du contrôle fiscal

La priorité accordée en haut lieu à la lutte contre la fraude fiscale impose de rompre avec la politique d'austérité qui a coûté 25 000 postes à Bercy, ces dernières années. Des agents de l'administration des impôts témoignent.

**L**a lutte contre la fraude fiscale, contre l'évasion fiscale, contre le blanchiment d'argent, c'est leur affaire à toutes les trois. Michèle, Françoise et Patricia (1) travaillent depuis la fin des années 1980 au ministère des Finances. La première, à la Direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF). La deuxième, à la Direction nationale de vérification des situations fiscales (DNVSF), qui s'occupe des particuliers à très hauts revenus et patrimoine, et la troisième, à la Direction nationale de vérification internationale (DNVI), qui piste les grosses entreprises en France et à l'étranger. Elles font partie des quelque 900 agents spécialisés dans la lutte contre la fraude fiscale de haute volée. Cette « vocation républicaine », comme aime à la définir

Michèle, est aujourd'hui salie par l'affaire Cahuzac.

## **CELA N'AIDE PAS À LUTTER CONTRE LA FRAUDE FISCALE !**

Mais, pour ces trois fonctionnaires, si des dysfonctionnements existent au sein même de leur métier (voir ci-contre), les politiques menées ces dernières années par la droite comme par le gouvernement socialiste participent directement à la gabegie. « La RGPP (Révision générale des politiques publiques) mise en place en 2002 est directement responsable de cette situation, rappelle Françoise. Je ne dis pas qu'il n'y avait pas de fraudes avant cela, je dis juste que 25 000 postes en moins dans une fonction publique comme la nôtre, cela n'aide pas à lutter contre la fraude fiscale ! Et aujourd'hui, le gouvernement socialiste ne semble pas vouloir changer de

cap avec la MAP (modernisation de l'administration publique)... nous allons perdre encore 2 000 postes de secrétaires et d'agents d'accueil d'ici à la fin de l'année, une charge de travail qui va retomber sur nos épaules. Ce ne sont pas les 50 ou 100 agents supplémentaires promis par Hollande qui

**Seules 47 408 entreprises ont été contrôlées en 2011, sur les 4,8 millions d'entreprises soumises à la TVA. Moins de 1 % !**

vont changer quoi que ce soit », s'inquiète-t-elle.

À la DNVSF où travaille Françoise, ce sont les « gros poissons », que l'on tente de

prendre dans les filets de l'administration fiscale. Parmi eux, les professions libérales et les célébrités du sport et du show-biz qui « oublient » parfois de déclarer certains de leurs revenus. « Nous fonctionnons par brigades; jusqu'en 2002, il y en avait une trentaine pour couvrir les affaires nationales. C'est-à-dire tout ce qui dépasse potentiellement un million d'euros de revenus annuel. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 15 brigades avec en moyenne 8 personnes par brigade, qui traitent chacune 60 à 70 dossiers par an... ! » Mais avec un management basé sur les rendus d'objectifs, des dossiers de plus en plus complexes à cause de l'évolution des lois fiscales, le travail est parfois bâclé. « On enquête plus vite, donc moins bien, moins précisément. Nous n'avons plus le temps de faire notre travail. »